



EHPAD SAINT-JACQUES

Etablissement d'hébergement
pour personnes âgées dépendantes

Un établissement familial, chaleureux et ouvert

LIVRET D'ACCUEIL



1 Rue Fontaine des Mourgues - 43170 SAUGUES
Tél : 04 71 77 74 10

Site internet : www.ehpad-saugues.fr

Vous accueillir

Vous accueillir, c'est vous accompagner dans une nouvelle phase de votre vie, dans un lieu différent.

Dans le respect de vos habitudes, et en prenant en compte vos souhaits, le personnel de l'EHPAD a pour objectif de vous proposer un accompagnement individuel, adapté à vos besoins physiques et/ou psychiques.

Ce livret d'accueil a été écrit par les agents de l'établissement afin de vous rassurer sur la qualité des prestations proposées, vous décrire le fonctionnement de la structure et vous aider dans vos démarches.

L'ensemble du personnel, les membres du Conseil d'Administration et la Direction vous souhaite la bienvenue dans un établissement neuf et adapté où l'amélioration continue de la qualité est au cœur de nos préoccupations.



La directrice

SOMMAIRE

Un nouvel établissement fonctionnel

Votre établissement	page 3
Histoire	page 4
Situation	page 5
Statut	page 5
Capacité d'accueil	page 5
Population accueillie	page 5
Ethique	page 5
Ouverture au public	page 5
Formalités	page 6
Admission	page 6
Formalités Diverses	page 6
Tarifs	page 6
Participation des résidents à la vie de l'établissement	page 7
Conseil d'administration	page 7
Conseil de la vie sociale	page 7
Commission des menus	page 7
Commission d'animation	page 7
Des locaux adaptés et confortables	
L'organisation	page 8
Jonquilles et Narcisses	page 8
Bruyères	page 8
L'hébergement temporaire	page 9
L'accueil de jour	page 9
Le PASA	page 10
La chambre	page 11
La vie quotidienne	
Les services proposés	page 12
La restauration	page 13
La blanchisserie	page 14
L'animation	page 15
La journée d'Albertine	page 16
Les équipes à votre service	page 17
Les partenaires	page 20

Un nouvel établissement fonctionnel

Votre établissement

Histoire

Durant la première moitié du 20ème siècle, l'hôpital-hospice Saint-Jacques est dirigé par les religieuses Trinitaires avec le soutien financier de la municipalité. Il accueille, accompagne et soigne les personnes fragilisées : les vieillards, les femmes enceintes, les familles, les indigents...

A partir de 1950, des actions de prévention, de surveillance et de vaccinations des enfants permettent de faire reculer le taux de mortalité infantile. L'énergie et la détermination du docteur Simon font aboutir la création de la maternité en janvier 1967 qui rendra de grands services aux familles saugainnes jusqu'en 1977, date de sa fermeture.

Les religieuses quittent l'hôpital Saint-Jacques en 1979. L'hospice subira des transformations d'humanisation jusqu'en 1982, date à laquelle l'établissement deviendra maison de retraite de 63 lits. En 1985, 17 lits supplémentaires sont créés ce qui porte à 80 lits la capacité de l'établissement.

Le bâtiment n'étant plus aux normes et suffisamment fonctionnel pour l'accueil des personnes âgées dépendantes, une nouvelle construction est lancée en 2010. Depuis le 9 juillet 2013, les résidents sont accueillis dans le nouvel EHPAD, rue Fontaine des Mourgues.



Situation

L'EHPAD Saint-Jacques est situé proche du centre de Saugues. Il est installé dans de nouveaux locaux agréables et fonctionnels avec une magnifique vue sur la nature environnante.

Statut

L'EHPAD est un établissement public autonome répondant aux obligations réglementaires de la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002.

Cette structure est administrée par un Conseil d'administration dont le Président est le maire de la commune de Saugues. Elle est dirigée par un Directeur nommé par le ministre de la Santé.

Les résidents et les familles sont associés au fonctionnement de l'établissement par l'intermédiaire du Conseil d'Administration, du Conseil de la Vie Sociale, de la Commission Restauration et de la Commission d'Animation.

Capacité d'accueil

L'établissement peut accueillir 86 résidents en hébergement permanent comprenant 31 lits pour l'unité jonquilles, 32 pour l'unité narcisses et 2 petites unités de vie protégées de 14 lits pour l'unité bruyères.

S'ajoutent 5 lits dédiés à l'hébergement temporaire.

L'établissement dispose d'un service Accueil de Jour de 5 places.

Un Pôle d'Activité et de Soins Adaptés (PASA) permet aux résidents souffrant de la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée de bénéficier d'activités spécifiques.

Population accueillie

L'établissement accueille toute personne de plus de 60 ans en état de dépendance mais également sur dérogation des personnes de moins de 60 ans. L'orientation en unité de vie se réalisera en fonction du degré de dépendance du résident.

Ethique

Chaque résident disposera d'un projet d'accompagnement personnalisé après évaluation de ses besoins. L'établissement est très attaché au respect de la dignité et mettra tout en œuvre pour que le séjour lui apporte qualité et respect de ses habitudes de vie.

Ouverture au public

L'établissement reste ouvert de 7h à 21h.

Formalités

Admission

Le dossier d'inscription pour la demande d'admission, est à retirer à l'accueil de l'établissement et doit être retourné, dûment complété, et accompagné de toutes les pièces justificatives pour être recevable.

Vous pouvez également le télécharger sur le site internet.

Ce dossier comprend un volet administratif, un volet social et un volet médical à compléter par le médecin traitant ou le service d'hospitalisation.

Dès réception, le dossier est validé par le médecin coordonateur qui définit une orientation. S'il est complet, la demande est inscrite sur une liste d'attente.

Dès qu'une place se libère, la Commission d'Admission propose au directeur le dossier le plus adapté à la place vacante.

Une visite de pré-admission est alors organisée pour préparer le résident et ses proches à sa future entrée en institution.

Formalités Diverses

Assurances : Tout résident doit contracter une responsabilité civile « dommages aux biens »

Hospitalisation : Le résident informe du choix de son médecin traitant et du lieu d'hospitalisation ou il souhaiterait être orienté. Cette information est renseignée dans le contrat de séjour dès l'admission.

Animaux : les animaux ne sont pas admis

Tarifs

Les tarifs hébergement et dépendance sont revus chaque année par arrêté du Président du Conseil Général (voir annexe).

Les médicaments et les consultations médicales sont remboursés selon les mêmes modalités que lorsque vous étiez chez vous. Il est recommandé à chacun de contracter une mutuelle de santé.

L'EHPAD est conventionné avec les Caisses d'Allocations Familiales, il est possible pour les résidents de bénéficier de l'APL (aide personnalisée au logement) selon leurs ressources .

Le résident peut aussi bénéficier de l'aide sociale pour le paiement des frais de séjour.

Participation des résidents à la vie de l'établissement

Conseil d'Administration

Deux résidents élus par leurs pairs les représentent au sein de cette instance de décision

Conseil de la vie sociale

Il se compose d'au moins deux représentants des personnes accueillies, d'un représentant du personnel, d'un membre du conseil d'administration et de plusieurs représentants des familles.

Le Conseil de la vie sociale est un lieu d'échange et d'expression sur les questions qui touchent au fonctionnement général de l'établissement. Il donne son avis et émet des propositions. Il est consulté sur l'élaboration ou la modification du règlement de fonctionnement et du projet d'établissement.



Commission des Menus

Résidents, familles, personnels sont réunis au sein de cette instance de concertation et de proposition pour élaborer les menus et participer à l'amélioration de la prestation « repas ».

Commission d'animation



Elle a pour mission :

- ◆ de collecter les attentes des résidents,
- ◆ d'élaborer les programmes d'activités,
- ◆ de choisir les activités de loisirs les plus appropriées.

Des locaux adaptés et confortables

L'organisation

Unités Jonquilles et Narcisses



Les deux unités fonctionnent de façon identique. Jonquilles est située au rez de chaussée, Narcisses à l'étage. Elles sont composées de 2 ailes ou sont réparties les chambres individuelles des résidents.

Une salle de restaurant lumineuse et centrale vous accueille pour les temps forts de la journée. Des salons panoramiques et terrasses sont à la disposition des résidents et de leurs familles.



Unités Bruyères



Constituée de 2 petites Unités de vie de 2 fois 14 lits, elles sont spécialisées dans la prise en charge des résidents atteints de maladies d'Alzheimer ou maladies apparentées.

Leur mission est d'apporter une sécurité aux résidents déambulant, de leur offrir un projet d'accompagnement personnalisé, de prendre en compte les troubles du comportement et toutes les dépendances physiques.

L'hébergement temporaire

Cinq lits sont dédiés à cet accueil dans la structure et reçoivent tous profils de personnes âgées pour une durée maximum de trois mois sur une année, de date à date. Il permet :

- ◆ de soulager l'aidant principal,
- ◆ d'être une alternative entre une sortie d'hospitalisation et le retour à domicile,
- ◆ d'être une étape avant l'entrée définitive en institution,
- ◆ de répondre aussi à l'isolement social en période hivernale.

L'accueil de jour

Pour les personnes âgées vivant à leur domicile, l'accueil de jour est un lieu de vie ouvert, la journée, au sein même de l'EHPAD.

Il accompagne nos aînés en perte d'autonomie physique ou présentant des troubles de la mémoire.

Différentes activités y sont proposées (jeux de stimulation cognitives, atelier cuisine, activités manuelles, jardinage, sorties...) dans le but de :

- ◆ privilégier l'autonomie et le plaisir de faire,
- ◆ maintenir les liens sociaux,
- ◆ rompre l'isolement de la personne et des aidants,
- ◆ apporter une écoute, un soutien aux familles.

Un personnel qualifié en assure le fonctionnement : aides-soignantes, assistantes de soins en gérontologie, cadre de santé, médecin coordonnateur



Le PASA



Pour les résidents atteints de Maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées, Le Pôle d'Activités et de Soins Adaptés est un espace d'activités thérapeutiques.

Sur prescription médicale, après accord du résident et/ou de la famille, une évaluation est réalisée par une

psychomotricienne. Elle définit un programme qui sera mis en place par les Assistantes de Soins en Gériologie à travers des ateliers de réminiscence, de musique, d'art-thérapie ou Snoezelen, baignoire...

Ces ateliers ont pour but d'atténuer les troubles du comportement et d'apporter rassurance et sérénité.



La chambre



Chaque chambre est équipée d'un téléphone, d'un système d'appel d'urgence et d'un mobilier confortable et adapté. Elle comporte une salle de bain avec douche à l'italienne et un WC.

Vous disposez d'une armoire de rangement, lingerie et penderie, d'un fauteuil. Du matériel spécifique peut être mis à votre disposition, selon vos besoins.

Un lit médicalisé avec barrières modulables permet de vous sécuriser sans vous sentir contraint.

Un support mural installé dans

chaque chambre peut recevoir un téléviseur écran plat 29 pouces.

Pour agrémenter votre environnement, n'hésitez pas à apporter votre touche personnelle en y installant vos objets tels que petits meubles, cadres et photos... Veuillez toutefois à ce qu'ils soient compatibles avec le fonctionnement de l'établissement.



La vie quotidienne

Les services proposés

Le courrier

La distribution du courrier se fait tous les jours dans votre chambre. Le samedi, seuls les journaux sont distribués.

Le téléphone

Toutes les chambres en sont équipées. Le résident ou son représentant légal a la possibilité de faire ouvrir une ligne téléphonique, en faisant la demande auprès du secrétariat : le résident recevra ainsi les appels gratuitement. S'il souhaite appeler l'extérieur, il devra s'acquitter d'un forfait minimum de 10€. L'accès au système téléphonique est interrompu lorsque le forfait est consommé. Pensez à réapprovisionner votre compte pour continuer à profiter de votre ligne.



Les transports par ambulance taxi

Le choix de la société est établi lors de la signature du contrat de séjour.

La coiffeuse, l'esthéticienne

Les résidents ont le libre choix de leur coiffeur et de leur esthéticienne. Ces prestations sont délivrées dans notre salon de coiffure. Elles restent à votre charge.

Le culte

A sa demande, le résident peut recevoir la visite du représentant du culte de son choix.

Des offices religieux sont célébrés tous les vendredis, dans la chapelle de l'EHPAD.

Les fonds et valeurs du résident

Il est vivement conseillé au résident de ne pas conserver des sommes d'argent, bijoux et autres objets de valeur dans sa chambre. L'établissement ne pourra être tenu responsable en cas de vol, perte ou détérioration. Un coffre de dépôt de valeurs est à la disposition des résidents à l'accueil.

La restauration

◆ Les horaires des repas sont fixés comme suit :

- Le petit déjeuner à partir de 7h30 jusqu'à 9h
- Le déjeuner de 12h à 13h15
- Le goûter entre 15h et 16h
- Le dîner à partir de 18h30 jusqu'à 19h30



- ◆ La Commission de Menus évalue la qualité des repas servis.
- ◆ Le menu est affiché au début de la semaine dans chaque salle à manger.
- ◆ Les repas sont intégralement préparés sur place. Ils tiennent compte des habitudes culinaires locales et sont réalisés en fonction des produits disponibles selon les saisons. Le service restauration propose des menus rendus attrayants par des présentations soignées qui vous donnerons l'envie de manger.
- ◆ En fonction des besoins et sur prescription, différentes textures et/ou régimes sont mis en place. En cas d'incompatibilité ou d'allergies alimentaires, un menu de remplacement est proposé.

La restauration

- ◆ Les repas sont pris en salle à manger, un plateau repas peut être servi dans la chambre du résident lorsque son état de santé le nécessite, Votre famille ou nos agents vous aideront à prendre vos repas.

- ◆ Dans chaque unité, des salons sont mis à disposition des familles pour partager avec leur parent, un repas, préparé par vos soins, ou celui de l'établissement. Dans ce dernier cas, le repas sera réglé auprès du secrétariat. Il convient de prévenir le service au moins 48h à l'avance.



- ◆ Le « service restauration » est un lieu ouvert sur la ville et le canton et, à ce titre, participe à la préparation des repas dans le cadre du portage à domicile..

La blanchisserie

Nous disposons d'un service blanchisserie qui traite principalement les vêtements des résidents en respectant leurs habitudes vestimentaires. Il est recommandé de ne pas apporter de vêtements fragiles (thermolactyl, soie, laine). Les vêtements et tous les accessoires textiles seront identifiés par une étiquette cousue à l'arrière des vêtements par vos soins, avant votre entrée.

La distribution de vos vêtements a lieu deux fois par semaine. L'établissement fournit les serviettes et gants de toilettes, les serviettes de tables, les couvertures et les dessus de lit et le linge de lit de 8 h à 16h30.

L'animation

Cette prestation est proposée du lundi au vendredi et met en place les activités retenues par la Commission Animation (musique, folklore, séances de cinéma, anniversaires, fêtes, atelier jardinage, atelier cuisine, sorties...).

Des tableaux d'affichage pour les familles et les résidents sont installés à l'entrée de l'établissement et dans chaque unité. Vous y trouverez toutes les manifestations qui jalonnent la vie de l'établissement.



la journée d'Albertine



Les équipes respectent mon temps de sommeil et de repos



Si j'ai besoin d'aide pour ma toilette, le personnel est toujours disponible



A l'heure des repas, nous nous retrouvons tous pour partager un bon moment

Les après-midis, chacun s'occupe selon ses goûts



Les équipes à votre service

Albertine vous présente les professionnels qui l'entourent

LE MEDECIN COORDONATEUR

Il apporte ses compétences gériatriques au service de la qualité de prise en charge des résidents de l'EHPAD, donne son avis sur les admissions, participe à l'élaboration du projet d'établissement, à la mise en place et au suivi du projet de soin du résident. Il tisse avec les différents intervenants et les filières de soin un lien de collaboration.



LE CADRE DE SANTE

Garant de la qualité et de la sécurité des soins des résidents dans l'établissement. Il organise votre accueil dès la visite de pré admission et reste l'interlocuteur privilégié de vos familles ou de vous-même face à toute demande.

L'INFIRMIERE

En plus des soins spécifiques infirmiers, elle évalue vos capacités d'autonomie et établit en équipe votre projet d'accompagnement personnalisé. Pivot du dispositif de soins, elle concourt avec votre médecin à votre suivi médical, dispense votre traitement et accompagne les équipes AS et ASH dans le maintien de votre autonomie.



LA NUIT

Des agents de nuit vous assurent une continuité de services. A l'écoute et disponible rapidement grâce à l'appel malade, ils comprennent vos demandes et vous rassurent, concourent à votre bien être et préservent la qualité de votre sommeil.

L' AIDE SOIGNANTE ou L'AIDE MEDICO PSYCHOLOGIQUE

elle dispense les soins en collaboration avec l'infirmière à partir de votre projet d'accompagnement personnalisé. Elle vous aide à conserver votre autonomie autour des actes de la vie quotidienne (toilette, habillage, repas, déplacements...). Elle participe à votre bien-être et vous propose des animations pour rendre votre quotidien plus agréable.

L'AGENT DE SERVICE HOSPITALIER

Il concourt à votre confort. Toujours présent auprès de vous, il entretient les locaux, participe à votre service hôtelier et vous accompagne dans la réalisation des actes de la vie quotidienne.

LA PSYCHOMOTRICIENNE

Evaluatrice des capacités neurologiques et psychiques, elle propose un programme d'activités cognitives et physiques adaptées notamment au sein du PASA.

L' ASSISTANTE DE SOINS EN GERONTOLOGIE

Aide soignante spécialisée, elle a pour rôle d'accompagner les patients atteints de maladies d'Alzheimer et maladies apparentées dans leur quotidien et de proposer des activités thérapeutiques adaptées.

LA PREPARATRICE EN PHARMACIE

Elle prépare vos traitements prescrits par le médecin dans vos piluliers hebdomadaires et garantit l'approvisionnement de vos médicaments ou dispositifs médicaux

L'ASSISTANTE SOCIALE

Présente tous les mardis après-midi, elle vous reçoit sur rendez-vous pour répondre à vos demandes et vous aider dans vos démarches.

L'ANIMATRICE

Agent de lien social, elle propose des activités collectives à l'intérieur de l'établissement et concourt au projet d'accompagnement personnalisé. Elle a pour mission de favoriser l'ouverture de l'EHPAD vers Saugues et ses alentours.

LA LINGERE

Elle entretient vos vêtements, votre linge de toilettes, les couvertures et dessus de lits... « Je sèche, je raccommode, je repasse, je plie. Et je vous aide dans le rangement de votre placard . »

LA CUISINE

Nous sommes aux fourneaux de bonne heure et avons à cœur de mettre les petits plats dans les grands pour vous proposer une cuisine locale copieuse et variée .

LE SERVICE ENTRETIEN

participe à votre bien être et soigne votre environnement par l'entretien des parties communes et sont les garants de la propreté de l'établissement.

LES SERVICES TECHNIQUES

Une équipe de maintenance assure l'entretien de l'établissement et veille sur votre sécurité, fait preuve d'ingéniosité pour adapter le matériel à vos besoins et ceux du personnel. Il participe à l'embellissement de l'établissement.

L'EQUIPE ADMINISTRATIVE

Elle vous accueille du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13h30 à 17h. Elle répond à vos questions au quotidien et distribue votre courrier. Elle assure la facturation de vos frais d'hébergements.



Les intervenants extérieurs



Les Médecins

Les résidents de l'EHPAD sont appelés à choisir librement leur médecin traitant, ce choix est porté dans le contrat de séjour.

En cas d'urgence médicale, la nuit et le week-end, le personnel fait appel au médecin de garde ou au SAMU.

Le Kinésithérapeute

Le kinésithérapeute intervient dans l'établissement 3 fois par semaine sur prescription médicale.

Le Pédicure

Les soins de pédicurie sont proposés tous les mois et restent à votre charge.

Le Dentiste

Les soins dentaires vous sont dispensés en ville. L'établissement se charge de vous amener aux différents rendez vous.

L'audio prothésiste

Si vous portez des appareils auditifs, l'audio prothésiste se déplace dans l'établissement pour réglages et changements de pièces, les jeudis.

RESOPAD

L'établissement est conventionné avec des équipes médicales et hospitalières qui apportent leur expertise dans la prise en charge de la douleur et l'accompagnement de fin de vie.

Le service de Psycho gériatrie Ste Marie

Une convention est signée avec l'hôpital Sainte Marie afin qu'une infirmière spécialisée en soin psychiatrique suive les résidents qui en ont besoin.

Filière gériatrique

Une convention de partenariat est signée avec la Filière gériatrique du Centre Hospitalier de Brioude, afin de travailler en collaboration avec l'ensemble des structures gériatriques environnantes.